

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 27 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Emmanuelle PY, Jean RACINE, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et membres suppléants.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Monique DINET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER.

Avaient donné pouvoir : Messieurs Daniel FRERY à Jacques ALEXANDRE, Jacques DEAS à Denis BANDELIER, Frédéric ROUSSE à Marie-Lise LHOMET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 20 septembre	Le 20 septembre	En exercice	41
		Présents	30
		Votants	33

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Bernard LIAIS est désigné.

2018-07-11 Budget annexe Centre commercial de la ZAC de l'Allaine - Décision Modificative n°1

Rapporteur : Christian RAYOT

Afin de pouvoir régulariser le budget suite à l'emprunt récemment réalisé et pour être au plus juste de la nomenclature des services publics, il est nécessaire de créer et d'ajuster chapitre et articles budgétaires comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : Chapitre 011 Compte 627 : + 1 400 € HT
 Compte 6161 : + 1 400 € HT

Chapitre 66 Compte 66111 : + 8 000 € HT

Fonctionnement : Recettes : Chapitre 77 Compte 774 : + 11 300 € HT

Investissement : Dépenses : Chapitre 16 Compte 1641 : + 14 300 € HT
 Chapitre 21 Compte 2132 : + 346 010 € HT

Investissement : Recettes : Chapitre 16 Compte 168751 : - 1 539 690 € HT
 Compte 1641 : + 1 900 000 € HT

90053	Communauté de Communes du Sud Territoire	DM n°1 2018
Code INSEE	CENTRE COMMERCIAL ZAC DE L'ALLAINE (60003)	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

ajustement emprunt

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6161-90 : Assurance multirisques	0,00 €	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-627-90 : Services bancaires et assimilés	0,00 €	1 900,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	3 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111-90 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-774-90 : Subventions exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 300,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 300,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	11 300,00 €	0,00 €	11 300,00 €
INVESTISSEMENT				
D-1641-90 : Emprunts en euros	0,00 €	14 300,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1641-90 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 900 000,00 €
R-168751-90 : GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	1 539 690,00 €	0,00 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	14 300,00 €	1 539 690,00 €	1 900 000,00 €
D-2132-90 : Immeubles de rapport	0,00 €	346 010,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	346 010,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	360 310,00 €	1 539 690,00 €	1 900 000,00 €
Total Général		371 610,00 €		371 610,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la Décision Modificative n°1 du Budget annexe du Centre commercial de la ZAC de l'Allaine comme mentionné ci-dessus.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

Et publication ou notification le 04 OCT. 2018

Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**



**Le Président
Christian RAYOT**

